

## FILIÈRE TUTORAT

## FORMATION TUTEUR ACCOMPAGNATEUR



40 heures de formation

**FORMATION**

30 octobre 2017 → 6 Juillet 2018

Lieu : COREG EPGV IDF (75)

→ EN CENTRE DE FORMATION

- **Module 1** : 30 et 31 octobre 2017  
(pendant les vacances scolaires)
- **Bilan intermédiaire** : 23 février 2018
- **Bilan** : 6 Juillet 2018

→ EN STRUCTURE PROFESSIONNELLE

Suivi de 1 à 3 stagiaire(s) CQP en formation.

12 heures d'alternance en structure associative.

**CLÔTURE DES INSCRIPTIONS**

9 OCTOBRE 2017



Coût : 20 € de frais de dossier

(Frais pédagogiques pris en charge par le Comité Régional)

**L**a formation Tuteur Accompagnateur permet d'intégrer un dispositif de formation où l'accompagnement individuel devient un levier de réussite.

**C**ette formation apporte le savoir-faire et les outils nécessaires à l'accompagnement.



Public ciblé

**Les animateurs souhaitant partager leur expérience avec des candidats en formation.**



Descriptif de la formation

Deux temps de formation :

Un module de formation :

- S'approprier les référentiels métier CQP/BP.
- Appréhender les outils d'accompagnement du tuteur.
- Intégrer les techniques de communication pour faciliter les apprentissages.

Une alternance pratique : temps de suivi d'un stagiaire en formation.

Un bilan : temps de restitution permettant de formaliser ses acquis.

**CONTACT :** SERVICE FORMATION / Tél. 09 52 48 56 26  
E-mail : [formation@coregepgv-sport.fr](mailto:formation@coregepgv-sport.fr)

COREG EPGV IDF / Tél. 01 45 08 09 77 / E-mail : [info@coregepgv-sport.fr](mailto:info@coregepgv-sport.fr) / 13 rue Etienne Marcel, 75001 PARIS  
N° agrément formation professionnelle continue : 11 7534 608 75



## FILIÈRE TUTORAT

## FORMATION TUTEUR ACCOMPAGNATEUR



## Pré-requis

## • Être animateur BP/CQP/Cursus 98

Justifier d'une expérience d'animation suffisante auprès des différents publics.

## • Être licencié à la FFEPGV

• Être titulaire de la formation  
«Culture fédérale»

## Contenu de la formation

- La définition des objectifs de l'accompagnement et le rôle des différents acteurs.
- La connaissance et les attendus de la formation en alternance.
- Les modalités de fonctionnement de la structure d'accueil.
- L'appropriation du déroulé de la formation et des compétences attendues chez l'animateur.
- La connaissance des outils nécessaires au suivi des stagiaires en formation professionnelle, utile pour assurer un lien avec le centre de formation.
- Les outils du tutorat : grilles d'observations et d'évaluations, guide d'accompagnement.
- Les principes d'un accompagnement efficace.
- Le recul pour mieux formaliser.



Un tuteur accompagne un stagiaire sur une formation dont il a lui-même le niveau de diplôme ou équivalent.

